

Groupe PDC-JDC

Pour un plan de réaffectation pour les friches industrielles.

La réponse à la question 2366 « Quelle est la situation des friches industrielles dans le Jura ? » démontre que ces friches industrielles ne font pas l'objet de grande préoccupation de notre République. Une bonne connaissance de la situation constitue un élément préalable à la réaffectation et l'utilisation judicieuse de telles surfaces.

La disponibilité d'aires suffisantes au développement économique du canton est d'une haute actualité, plusieurs zones industrielles sont en cours d'équipement en particulier dans la vallée de Delémont. La concurrence, que ce développement exerce sur l'outil de travail de l'agriculture, ne doit pas être ignorée, ni l'effet irréversible de l'urbanisation des terres agricoles provoquée par le développement de sites industriels. Un emploi mesuré et parcimonieux des terres constructibles reste d'actualité afin d'assurer un approvisionnement suffisant de la population, par ailleurs, en forte expansion au niveau mondial. Une utilisation efficace des surfaces déjà affectées aux nécessités de l'économie et de l'habitat est dès lors sensé et souhaitable.

Nous observons que les mesures actuelles d'encouragement à la réaffectation des sites délaissés sont étroitement liées au plan d'aménagement local des communes. L'actualisation des PAL des communes intervenant au mieux tous les 15 ans, l'application des mesures prévues par l'aménagement du territoire prendra beaucoup de temps pour déployer des effets.

Dans un tel contexte, il convient de renforcer les mesures cantonales propres à favoriser l'utilisation optimale du sol déjà urbanisé avant de bétonner des surfaces cultivables. Afin de tendre vers cet objectif, nous demandons au gouvernement de :

- Réaliser un inventaire exhaustif de tous les sites de friches industrielles et d'autres territoires pouvant être considérés comme tel dans toutes les communes jurassiennes.
- D'estimer la valeur des investissements dormant dans ces sites.
- De préparer un plan d'encouragement à l'utilisation des aires désaffectées.

Delémont, le 1^{er} septembre 2010

[Handwritten signatures and names]

Groupe PDC-JDC
Jean-Paul Lachat

M. Fr. Chenal
A.R.